



## Achat piece auto reconditionne par un professionnel

Par **babsy24**, le 16/11/2014 à 16:55

Bonjour,

je suis dans le pétrin. j'ai achetée une pompe a injection reconditionnée à un professionnel 650€, puis fait monté par mon garagiste (850€ car il a fallut recalé la pompe) car le vendeur e fait pas la pose. Après montage et quelques jours d'essais la voiture ne tourne pas bien au ralenti. Retour chez mon garagiste , nettoyage du circuit d'alimentation changement du filtre à gazole ect...Après un appel au vendeur pour comprendre pourquoi il faut recalé une pompe fournit par un pro auquel j'ai donner ma pompe défectueuse + carte grise pour avoir les bonnes infos. Il me dit que cela arrive parfois d'ou le coût élevé de la facture de mon garagiste. Après ce nettoyage la voiture ne tourne pas et mon moteur cale, j'ai appelé le vendeur il me propose deux choses changer la pompe ou me redonner une vielle, dans les deux cas la main d'oeuvre sera à ma charge.

Sur les conseille de mon assureur je lui ai envoyé LR avec AR mais sa position reste la même. Que faire? est-il dans son droit car moi j'ai acheté une pièces certes reconditionné mais a un professionnel

Cordialement